

	EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONCOURS ARCHITECTURAL	FR-05-PS-AMG VERSION 01
---	---	--

N° 42/2026 DU 22/04/2026

Objet : CONCOURS ARCHITECTURAL POUR LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CITE UNIVERSITAIRE A SAFI.

Maitre d'ouvrage délégué : AL OMRANE MARRAKECH-SAFI.

Date d'ouverture des plis : 22/04/2026 à 10h00.

Lieu d'ouverture des plis : SIEGE DE LA SOCIETE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI.

Journaux ayant publié l'avis de publicité : LE MATIN et ASSAHRAA AL MAGHRIBIYA du 11/03/2026.

Mise en ligne au portail des marchés publics.

Liste des architectes ayant déposé un projet :

Code	Identité de l'architecte
CU1	Mohamed Kamal OUNAIM
CU2	Youssef LAHKIM Architecture Studio
CU3	SAMA Architectes
CU4	Grpmt HASSANI Fatima-Zahra / STUDIO BIA / ARKAD ARCHITECTES
CU5	L'ATELIER N
CU6	LAHBOUB TAREK
CU7	Grpmt BERRADA HAMZA / AZIZI ALAOUI RACHID / HIBA DAOUDI
CU8	STUDIO BS ARCHITECTURE
CU9	Grpmt BOUYACOUB ABDELKRIM / BOUHMALA TARIK
CU10	MOHAMED IKBAL BEKRI
CU11	STUDIO 2A
CU12	ABOULIATIM JAWAD
CU13	Grpmt STUDIO TAK / BEZZAZ HOSSEIN
CU14	ECOBATISSEUR

Architectes écartés à l'issue de l'examen des estimations sommaires, du calendrier d'établissement des études et de la proposition technique :

Architectes écartés
CU13 – Gpt STUDIO TAK / BEZZAZ HOSSEIN
CU11 – STUDIO 2A
CU12 – ABOULIATIM JAWAD
CU14 – ECOBATISSEUR

Taux d'honoraires proposés :

Architecte soumissionnaire	Taux d'honoraires
Mohamed Kamal OUNAIM	4 %
Youssef LAHKIM Architecture Studio	5 %
SAMA Architectes	5 %
Grpmt HASSANI Fatima-Zahra / STUDIO BIA / ARKAD ARCHITECTES	4,5 %
L'ATELIER N	4 %
LAHBOUB TAREK	4,5 %
Grpmt BERRADA HAMZA / AZIZI ALAOUI RACHID / HIBA DAOUDI	4 %
STUDIO BS ARCHITECTURE	5 %

Ja

	EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONCOURS ARCHITECTURAL	FR-05-PS-AMG VERSION 01
Architecte soumissionnaire		Taux d'honoraires
Grpmt BOUYACOUB ABDELKRIM / BOUHMALA TARIK		4,5 %
MOHAMED IKBAL BEKRI		4 %

Architectes écartés :

Architectes éliminés	Motifs des éliminations
NEANT	NEANT

Architecte retenu :

Architecte retenu	Taux d'honoraires retenu
SAMA Architectes	5 %

- Justification du choix de l'Attributaire : projet classé premier au classement définitif arrêté par le jury.
- Date d'achèvement des travaux du jury : 19/08/2026.

LE PRESIDENT DU JURY

(Signature)

